

INTERVIEW DE PHILIPPE GÉRARD,
COFONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ
DE CRÉATION DE CONTENUS EN
RELIEF 3DLIZED.

2010, le boom attendu de la 3D



Philippe Gérard

Après un premier rendez-vous manqué dans les années 80, le cinéma 3D revient en force cette année. Avatar, Là-haut, Alice au Pays de Merveilles... Chacun y va de sa version en relief, et les salles françaises commencent à s'équiper. L'industrie cinématographique, elle, y voit sa nouvelle arme anti-piratage...

↓ *Pouvez-vous nous présenter votre société ?*

Nous avons réalisé plusieurs films reliefs, par exemple pour le cinéma avec notre personnage "Fitou" qui explique comment utiliser les lunettes 3D ou encore pour des événements prestigieux tels que la sortie de l'avion Falcon 7X de Dassault. Nous travaillons selon 3 méthodes : image de synthèse, tournage avec des caméras reliefs, mais également grâce à nos outils de conversion 2D-3D. Nous avons réalisé aussi des films en relief pour France Galop et Canal+ en filmant des courses

hippiques telles que le prix de Diane. Nous travaillons actuellement sur des essais de mise en relief du prochain film de Jacques Perrin, *Océans*.

↓ *On assiste aujourd'hui à un retour en force de la 3D... Le phénomène ne risque-t-il pas de s'essouffler une fois encore ?*

La 3D au cinéma semble se développer de manière forte et définitive grâce à l'arrivée massive du cinéma numérique. Les lunettes 3D vont évoluer vers un plus grand confort, et les fabricants sont déjà en train de concevoir des lunettes de vue intégrant la fonctionnalité relief. D'autre part, la qualité des films 3D en salle est nettement supérieure à ce nous avons l'habitude de voir dans des parcs à thèmes. Il va de soi qu'il faudra un organisme de contrôle de qualité pour faire respecter la diffusion de contenus confortables. Nous travaillons actuellement pour définir un label de qualité permettant de prévenir les spectateurs en cas d'imperfection dans la fabrication de certains contenus. Ils pourront ainsi décider d'aller risquer de ressentir des nausées ou non...

↓ *La 3D à la maison, c'est pour bientôt ?*

Sony prévoit de vendre plus de 40 millions de TV 3D avant 2012. Des chaînes de TV se préparent déjà à émettre en 3D en France et certaines diffusent déjà à l'étranger. La TV à la maison sera avec des lunettes également,

et la qualité sera presque aussi bonne qu'au cinéma. Les effets seront simplement un peu moins spectaculaires, mais suffisant pour ne pas rester en 2D. Tout ne sera pas en 3D, mais une TV 3D sait également diffuser de la vidéo HD classique. Les spectateurs pourront choisir entre visualiser un contenu en relief ou non. La fabrication de



programmes relief reste la même quel que soit le mode de diffusion. Cela va donc inciter les sociétés à produire pour la TV et le cinéma

en même temps. Le Blu-Ray relief est également annoncé pour cette année 2010.

↓ *L'industrie du cinéma voit en la 3D une nouvelle "arme anti-piratage"... Qu'en pensez-vous ? Pourquoi les copies de DVD en 3D ne circuleront-elles pas sur les réseaux comme les copies de DVD classiques ?*

Le piratage sera impossible en salle à partir d'un caméscope. La seule façon de voler un contenu sera de pirater le master ou de copier les Blu-Ray, mais pas en filmant en salle comme on le voit actuellement.

↓ *Quels sont vos projets pour le futur ?*

Nous avons plusieurs publicités cinéma en cours de réalisation, ainsi que la conversion 2D-3D d'un classique du cinéma français. Je suis également en train de finaliser mon premier long métrage en relief qui devrait sortir courant 2010.